

Réponse de la liste PCF/LFI « Ensemble pour l'Ardèche »

à la sollicitation de la Confédération paysanne de l'Ardèche
Elections départementales 2021 - Projet agricole

1- FONCIER – RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

1.1- Quelle sera votre politique d'aménagement foncier et d'infrastructures départementales ?

- Nous nous engageons à répondre à l'urgence écologique en appliquant pour chaque projet d'aménagement foncier proposé des critères environnementaux et sociaux exigeants . Ces projets seront évalués et choisis sur le critère d'un impact écologique minimum .

1.2- Quels seront vos objectifs et vos actions en faveur de la protection des terres agricoles ?

- Le Conseil Départemental pourrait encourager et soutenir les mairies et les collectivités locales qui lanceraient un vrai de travail d'évaluation des terres agricoles disponibles à 5 ans , 10 ans sur leur territoire , en lien avec les porteurs de projet en agriculture paysanne

1.3- Actions pour aider à l'installations de nouveaux paysannes et paysans ? Avez vous notamment des propositions concernant l'accès à un habitat pour ces nouveaux paysannes et paysans ?

- Par l'orientation forte de la restauration collective (collèges , maisons de retraite) vers des produits bio et locaux , nous créerons de nouveaux débouchés pour des candidats à l'installation sur le territoire

2- TRANSITION AGRICOLE

2.1- Quels objectifs, engagements et actions concrètes en faveur de la nécessaire transition agricole liée, notamment, au changement climatique dont les effets sont de plus en plus impactant pour les fermes ardéchoises

- Notre programme s'articule autour de trois exigences : sociale , écologique et démocratique .ous soutiendrons et encouragerons des projets agricoles à dimension humaine, respectueux de l'environnement et du territoire qui sont actuellement fortement plébiscités par la population
- Des aides du Département permettront d'accompagner les paysans qui le souhaitent vers un modèle agricole protégeant la biodiversité et limitant les impacts du changement climatique .

2.2- Quelles mesures de soutien départementales pour soutenir les paysannes et des paysans subissant les calamités agricoles de plus en plus nombreuses

- Les aides ,nécessaires pourtant , ne suffiront pas à limiter les dégâts suite aux calamités , c'est une véritable transformation du modèle agricole départemental qui doit s'opérer pour permettre aux fermes une résilience maximale face aux conséquences du dérèglement climatique

3- VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE – MISE EN MARCHE

Comment comptez-vous valoriser les productions locales à travers les compétences dévolues au Conseil départemental et notamment via la gestion des cantines des établissements sous votre responsabilité (Collèges, Ehpad, ...) ?

- Par une réorientation complète du modèle de gestion des cantines publiques du département : sortie des contrats avec des prestataires de service qui livrent des repas tout prêts , réintroduction de véritables cuisines dans les cantines , approvisionnement en produits frais locaux et bio , contrats d'engagements avec les paysans qui fourniront ces établissements

4- PLURALISME AGRICOLE

Quels engagements prenez vous concernant la reconnaissance du pluralisme agricole en Ardèche en terme de fonctionnement et de concertation ?

Notre liste soutenant clairement une agriculture bio, paysanne et locale et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche étant une Chambre du Département et donc de tous ses paysans , nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour lui rendre son caractère de service public .

Nous pèserons pour que son mode de fonctionnement redevienne respectueux des différents syndicats représentatifs de notre département et qu 'ainsi ils soient traités avec équité et sans discrimination d'étiquette .